# Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pa été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

4me année.

Numéro 11.

# GAZITI DIS CAMPACNIS

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

3s. 9d., payable invariablement d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois...

Si la guerre est la dermère misen des amples, l'agriculture dont en être la premère.



ANNONCES:

re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts.

Pour annonces à long terme. conditions libérales.

Emparone-nous du col, si nous vou-

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

# CAUSERIE AGRICOLE.

# DES ASSOLEMENTS.

# Principes généraux.

Il n'y a plus de doute, aujourd'hui, que les diverses plantes sont loin de produire toutes les mêmes essets dans le sol, les unes l'épuisent, le fatiguent et le ruinent, d'autres le ménagent, d'autres ensin l'améliorent et l'eurichissent.

Il n'est donc pas indifférent de semer sur un terrain quelconque telle ou telle plante. Il serait même très-imprudent de semer, pendant deux, trois années consécutives, la même plante, surtout si elle est épuisante, parce que cette conduite pourrait suffire pour épuiser entièrement une terre qui aurait pu produire, encore bien des années, des plantes différentes; de plus, en agissant ainsi, on obtient des récoltes qui, le plus souvent, ne peuvent même dédoinmager des travaux qu'elles ont exigés.

On ne devrait jamais perdre de vue qu'en toutes choses, si l'on veut réussir, il faut observer une suite, un enchaînement, un ordre. Un industrie, par exemple, celui-là réussira qui saura enchaîner tous ses travaux de manière que les uns servent, de préparation aux autres. Quand on est fidèle à observer cet ordre, tout marche plus promptement et plus surement, c'est le moyen d'éviter toute perte de temps, tout arrêt. Mais c'est surtout en agriculture, quand il s'agit de la succession des récoltes, que ce principe doit être mis à exécution. Il faut que les travaux que la préparation, faits sur le sol, que l'engrais, que la semence que l'on confie à la terre, une année, servent à la récolte que l'on voudra faire l'année suivante. Par exemple si l'on veut semer du ble l'année prochaine sur un terrain, il faut faire cette année une récolte qui ameublisse ce terrain, qui détruise les plantes nuisibles. Si l'on fait dans la saison prochaine une récolte épuisante, elle devra être suivie d'une autre qui repose et même qui enrichisse ce terrain.

Il faut encore que les récoltes se succèdent de manière que les unes n'aient pas un excès d'engrais, pendant que les autres manquent du nécessaire. L'une doit mettre à profit ce que lui a laissé celle qui l'a précédée.

Sans doute, si, comme cela se pratique généralement en Belgique, on pouvait engraisser la terre pour toutes récoltes quellesqu'elles soient, on aurait peu à s'occuper de la quantité de nourriture que chaque récolte laisse à celle qui doit lui succéder, mais il n'en est pas ainsi, on ne peut distribuer l'engrais sur nos champs, qu'à de rares intervalles; de plus, si on a à cultiver une terre forte, il ne faut pas oublier qu'elle y gagne à être engraissée rarement, mais abondamment. Il faut donc de toute nécessité, tenir compte de la plus ou moins grande quantité de nourriture qu'à dû enlever la récolte que l'on vient de faire, et voir attentivement si elle en a laissé, dans le sol, une portion suffisante pour la nouvelle semence que l'on veut lui consier.

Si toutes les plantes ne peuvent réussir également après telle ou telle récolte, voyons quelles sont celles qui peuvent se succéder à elles mêmes avec succès.

A cette classe appartiennet l'herbe, le chanvre, le tabac, le topinambour, le seigle et l'avoine.

Parmi les grains et peut-être parmi toutes les plantes, c'est le seigle qui peut le plus longtemps se succéder à lui-même, sans interruption, et sans que son produit soit aucunement diminué, pourvu que sa semence soit confiée à une terre qui lui est propre, c'est-à-dire très-légère et engraissée tous les ans. Seulement, lorsque les mauvaises herbes et particulièrement le chiendent, prennent le dessus, il est bon de remplacer, au moins pendant une aunée, le seigle par le sarrasin.

Ceci s'applique aussi à l'avoine; elle veut seulement une terre plus argileuse, et il n'est pas nécessaire d'engraisser aussi souvent que pour le seigle. Il est des terrains qui peuvent recevoir des semences d'avoine pendant une longue suite d'années, sans jamais exiger d'engrais; mais ces terrains sont rarés et ne sont que l'exception. Pendant que nous écrivons ces lignes, nous avons sous notre regard une vaste étendue de terre d'ailuvion, qui depuis notre enfance produit tous les ans de magnifiques récoltes d'avoine.

En outre, l'avoine s'accommode avec toutes les plantes quelles qu'elles soient, même avec l'orge si difficile et si avide d'engrais, mais cette dernière ne s'accorde pas avec l'avoine. Il est donc quelques plantes qui, pourvu qu'elles soient confiées à un terrain, semblent n'avoir pas besoin d'être remplacées par d'autres. Mais cela doit plutôt être attribué à la richesse inépuisable du sol, qu'à l'effet de la semence.

Il en est d'autres qui ne peuvent revenir sur la même terre qu'après des intervalles plus ou moins prolongés. On les appelle "Plantes antipathiques à elles-mêmes.

Voici celles qui appartiennent à cette catégorie: Les pois, le treflo rouge, le lin et le blé; tiennent le premier rang, personne ne le conteste. Les patates ne sont pas exemptes de ce reproche.

Les pois sont la plante la plus antipathique avec elle-même; si on les sème deux années de suite sur le même terrain, la seconde récolte sera ordinairement très-faible. Ou, si après en avoir semé pendant une année quelcouque, vous les ramenez au bout de trois ans, ils ne réussiront certainement pas. Au bout de six ans leur réussite est encore douteuse, dans bien des terres.

Le trèfle ne doit revenir sur le même champ qu'après cinq à six années d'absence, autrement il réussira très-mal.

Le lin aussi ne doit revenir sur le même champ qu'après un intervalle de six années, et comme le trêfle et les pois, il ne vient nulle part aussi bien que dans une terre qui n'en a jamais produit. Il y a cependant des terrains exceptionnels où le trêfle peut revenir tous les quatre ans, le lin tous les trois ans, et même tous les deux ans.

Le blé est encore une plante très-antipathique avec elle-même. Il y a très peu d'endroits où l'on peut le cultiver deux années de suite, avec avantage.

Le ble rouge reussit bien après le ble blanc, mais la raison de ce phénomène nous échappe.

Quant aux patates, on peut bien, avec un engrais abondant, les semer plusieurs années de suite sur le même champ, mais une attentive observation nous convainera, qu'elles ne produisent pas en proportion de l'engrais qu'on leur donne; c'est aussi le moyen qu'elles soient attaquées de diverses maladies.

Voici maintenant une considération qu'il est très-inportant de ne pas omettre: Certaines plantes nuisibles et diverses criptogames, telle que la nielle ou blé noir, le charbon, la rouille, etc., se multiplient d'autant plus dans un champ que les plantes auxquelles elles s'attachent reviennent souvent sur le même champ, et que l'on ne peut faire disparaître ces sléaux redoutables qu'en interrompant, pendant plusieurs années, la culture de ces plantes. Il en est ainsi des insectes nuisibles comme la mouche à blé, qui s'attache à un végétal, au blé, par exemple. En! bien, ces insectes peuvent se multiplier prodigieusement, si on continue la culture des plantes qu'ils recherchent.

Dans la succession des plantes, il faut encore observer qu'un e

plante qui arrive vite à maturité doit précéder une autre qui doit être semée de bonne heure; celle qui demande une terre propre et ameublie doit être précédée d'une autre qui demande plusieurs cultures ou qui couvre le sol de son ombre. En agissant ainsi, on ne peut qu'y gagner considérablement.

L'ameublissement et le nettoiement de la terre sont des conditions de rigueur pour obtenir des résultats satisfaisants, et l'on n'obtient ce but que par des labours répétés, par des buttages et des sarclages. Certains agronomes regardent la jachère comme absolument indispensable, cependant on s'en dispense le plusouvent, dans les pays les plus dévoués aux progrès agricoles, et on semble croire qu'elle ne dédommage pas des sacrifices et des travaux qu'elle exige du cultivateur. Nous sommes loin de nier que dans certains cas elle devient presque nécessaire, mais ces cas sont rares et doivent faire exception.

La Providence, en agriculture, comme dans tout le reste, a pourvu à tout; par exemple, à côté des plantes qui exigent une terre dépouillée de mauvaises herbes, elle a placé d'autres plantes qui par leur ombre ou par leurs nombreuses tiges, étouffent toutes les herbes nuisibles. En face d'une plante qui ne réussit que dans une terre meuble, elle en a placé d'autres qui exigent plusieurs labours, qui veulent être sarclées, buttées, et ces plantes remplissent ainsi le double but de la jachère, nettoient et ameublissent ce terrain.

Quand il s'agit de rendre meuble un terrain glaiseux, la culture d'une plante qui exige plusieurs façons ne suffit pas toujours, mais on supplée en partie à son défaut, en donnant à ce terrain la chaux qui lui manque, et encore en le labourant l'automne, afin de l'exposer à l'action des gelées et de l'air.

# HISTOIRE DE LA QUEZAINE.

La nuit de vendredi à samedi sera à jamais une triste date, dans nos annales, non seulement pour la ville de Québec, mais encore pour le Bas-Canada tout entier; car, comme nos lecteurs le savent déjà, c'est à cette heure qu'un désastreux incendie est venu fondre sur le Séminaire de Québec, comme sur une proie prévilégiée et a réduit en cendres près de la moitié de cette vaste construction.

Oui, aujourd'hui, les directeurs de cet antique établissement, leurs élèves qui, hier encore, contemplaient avec un légitime orgueil les hautes murailles qui semblaient devoir les mettre à l'abri de tous les accidents, pendant de longues années, ne foulent plus à leurs pieds que des décombres et des ruines encore fumantes. A cette vue, la douleur les oppresse, car ils ne peuvent se cacher que des souvenirs bien chers, des documents d'une grande importance pour eux, et pour tous ceux qui ont à cœur de conserver la mémoire des hommes distingués et dévoués qui ont coulé leur existence sous ce toit, et à qui le pays, en général, est si redevable.

Voici quelques détails sur cette déplorable catastrophe:

Le 25 de mars, vors minuit, les serviteurs qui

conchaient dans l'aile nord, proprement appelée grand- ment son étrange doctrine sur les révolutions. séminaire, furent éveillés en sursaut par une forte déionation. Ausitôt l'un d'eux se leva et ouvrit la porte fillit les asphixier tous. Ils n'eurent que le temps de ... précipiter par une senêtre, à une hauteur d'une démarche.'

douzaine de pieds du sol.

On donna aussitôt l'alarme, mais déjà l'élément desimeteur avait fait de grands ravages, et trouvant sur son passage de nombreux aliments à son activité; il mair devenu très difficile à maîtriser. Les flammes santèrent du premier étage au second, puis au 8me, et aux mansardes avec une telle rapidité qu'elle faillit v surprendre dans le sommeil tous ceux qui y reposaient. Pretres, ecclésiastiques, écoliers, tous ouvraient doctrine sur le droit de renverser l'autorité établic. les veux en présence de cet ennemi terrible, qui ne leur permettait pas même d'enlever les objets auxquels ils ienaient le plus. Plusieurs même purent à peine se convrir des habits de première nécessité.

Pendant que ces scènes jetaient la terreur partout, un acte de dévouement et d'une haute sagesse de la part de deux élèves, venait amoindrir considérablement le danger pour leurs confrères qui reposaient dans le même dortoir qu'eux. Ces jeunes messieurs, Décolles et Bumphrey, se placèrent dans la seule issue demeurée libre, empêchèrent leurs camarades, hors d'eux mêmes de se trop presser et de fermer ainsi cet issue. lis ne laissèrent cette place que lorsqu'ils furent cer-

mins que tous étaient hors de danger.

La perte du séminaire, dans cette pénible circonstance, est considérable, et l'assurance ne pourra en convrir qu'une faible partie. A cette perte vient s'aprênes. 3,000 volumes de la hibliothèque des ecclé- jusqu'à la prochaine réunion des Chambres, en juillet siastiques ont été entièrement consumés.

Nons regrettons sérieusement que M. Cyrille Légaré n'ait pu arracher aux flammes des notes précieuses sur la vie des regrettés MM. Demers et Holmes.

Mor. l'Administrateur est resté sur les lieux du désastre tant qu'a duré l'incendie, encourageant par sa présence et ses paroles tous ceux qui étaient à l'œuvre.

Si la sympathie peut consoler dans une circonstance si critique, que les Messieurs du Séminaire dans les cœurs de tous les bas-canadiens, que le triste ses forces, pas un sou de cet item ne sera dépensé. soient persuadés que leur douleur trouve de Pécho accident qui vient de les frapper, a affecté, surtont, tons leur bienveillante hospitalité.

En retour des quelques lignes que nous adressions, mois. dans notre dernière Quinzaine, à un journal, à cause tont-à-fait pacifiques; mais nous déplorons amère- noyées.

Quant à nous, nous maintenons notre avancé: "Dans les circonstances où nous nous trouvons, rien de l'appartement voisin. Au même instant, une forte ne justifie un appel aux armes, et si quelqu'un était colonne de sumée se précipita dans leur dortoir et assez aveugle pour pousser le peuple à la révolte, le Clergé ne pourrait que condamner hautement cette

Vous pourrez rencontrer des prêtres qui désapprouvent la confédération, mais ces prêtres vous abandonneront du moment que vous leverez l'étendard de la révolte; car, voyez-vous, ils comprendent le sens de ces paroles: " Omnis potestas a Deo," même quand il s'agit de gouvernement constitutionnel.

Les limites restreintes de notre Gazette ne nous permettent pas de donner plus de développement à notre

Les Chambres ont été prorogées le 18 mars, après deux mois de session.

Soixante et quatorze bills ont reçu la sanction de Son Excellence.

Le 14 précédent, l'honorable M. Galt soumit à la Législature le vote de crédit qu'il avait annoncé queiques jours auparavant. Ce crédit consiste en deux items importants: l'un de \$2,000,000 pour le service civile des années 1864-65; et l'autre de \$1,000,000 pour la désense permanente du pays. Toutes les sommes du service civile dont le paiement devra commencer à courir après le 30 juin prochain, sont comprises dans le premier item. Ainsi la colonisation et l'agriculture ne souffriront point de retard.

Comme il a été convenu, dans l'avant dernière session, qu'aucun vote en saveur des institutions de charité ne serait demandé, avant que toutes les informajouter celle de tous les effets de quatre vingt élèves, tions s'y rattachant eussent été soumises à la Chambre, de ceux de plusieurs ecclésiastiques et de quelques le Gouvernement a différé la demande de ces sommes

prochain.

Il en sera ainsi des sommes votées annuellement pour le soutien de l'éducation supérieure, dans le Haut et le Bas-Canada.

Quant au second item, c'est-à-dire le million demandé pour la désense permanente du pays, cette somme ne sera employée qu'autant que le Gouvernement obtiendra, dans ses négociations avec l'Angleterre, ce qu'il va réclamer. Mais si la mère-patrie exige que le Canada sasse des dépenses au-dessus de

Ces estimés ont été adoptés sans division.

Voici les noms des délégués nommés par le Gouceux qui ont reçu dans cet antique établissement les l'oici les noms des délegues nommes par le Gou-lumières et les enseignements qui les placent à la tête vernement pour aller porter en Angleterre le projet de de la société, ainsi que ceux qui out joui souvent de Confédération : les Honorables J. A. Macdonald, Cartier, Galt et Brown. Ils devront partir le 12 de ce

Les inondations sont à l'ordre du jour et menacent de ses écrits séditieux, cette même leuille nous con- de causer, dans certaines localités, de grands désacre une colonne et demie, dans un de ses derniers sastres. Dans les Etats-Unis, à Utica, Franklin, Ronuméros. Nous savons gré, au rédacteur en chef, de chester, etc., des ponts, plusieurs milles de chemin de la modération qui règne dans tout son écrit, et de fer ont été emportés, des poteaux du télégraphe, des l'assurance qu'il nous donne que ses dispositions sont maisons ont été renversés et plusieurs personnes

Les nouvelles qui nous arrivent tous les jours du théâtre de la guerre sont si contradictoires que nous n'osons les faire connaître. Nous préférons attendre un engagement décisif, ou, au moins, ayant un caractère plus sérieux que ceux que l'on signale. En at- tralité. tendant, nous allons saire connaître à nos lecteurs les traitements que subissent les prisonniers de guerre du Sud, dans les prisons du Nord. Ils sont au-delà de 50,000. Ils reçoivent des rations de famine, c'est-àdire, qu'ils sont souvent réduits à manger des rats, des chiens, de la viande pourrie, et autres détritus ramassés dans les ordures. C'est bien pénible! cependant c'est un fait bien constaté que les prisons regorgent d'hommes soumis aux tortures d'une faim continuelle; à qui on refuse tout secours du dehors, et qui ne peuvent même pas acheter avec leur argent, la nourriture nécessaire pour ne pas mourir d'inanition. Ils ne sont pas dans un meilleur état sous le rapport du chaussage et du vêtement. Pendant l'hiver un grand nombre est mort de froid, dans les cellules, et autres lieux de détention.

A Rome, après l'encyclique et la brochure de Mgr. Dupanloup, la grosse question du moment est le conilit entre l'Empereur Maximilien et Mgr. Meglia.

Sans que les habitants du Mexique le demandent, on veut introduire chez eux les lois, les principes et l'esprit français. Pourtant, la meilleure politique serait, ce semble, de ne pas les leur imposer.

On s'en souvient, lors de son passage à Rome, le nouvel Empereur présenta au Pape, qui les agréa en principes, les bases d'un concordat, et Mgr. Meglia partit pour la capitale du nouvel empire, avec pouvoir de les prendre pour point de depart des négociations. Mais lorsqu'il s'est agit de régler, on lui a présenté un projet tout dissérent du premier; ou si vous l'aimez mieux, une seconde édition du premier, revue, corrigée à Paris.

La base des négociations étant déplacée, et les conditions nouvelles étant tout-à-fait inacceptables, le prélat a répondu que ses instructions n'allaient pas jusque là.

Le Souverain Pontise, instruit de cet artifice, a depuis écrit une lettre au nouvel Empereur du Mexique pour l'adjurer de revenir sur ses pas.

Depuis, l'épiscopat mexicain a adressé à l'Empereur une protestation contre la solution donnée à la question des biens ecclésiastiques. Un prochain avenir nous dira si on doit compter sur la stabilité du nouvel état de choses, car si Maximilien établit son son trône sur l'injustice et la spoliation des biens de l'Eglise, il le verra bientôt chancelant sur ses bâses.

Nous lisons dans le Bien Public de Gand que le Dr. Clissard, évêque catholique de Cliston, va être créé Cardinal, et que l'évêque Errington va succéder au Cardinal Wiseman, dont nous annoncions dernièrement la mort, sur le siége épiscopal de Westminster.

lui suscitent tous les jours.

P. S.—D'après une dépêche de Montréal, le Juge Smith a déchargé les raiders de St. Alban, considérant leurs actes comme ceux de belligérants; mais ils ont été arrêtés aussitôt pour violation des lois de nou-

# La Colonisation.

Rapport de M. Boucher de La Bruyère, Inspecteur des Agences, à l'Hon. M. J. C. Chapais, C. T. P.

La colonisation du Bas-Canada se trouvant maintenant placée sous votre contrôle, j'ai l'honneur de vous faire rapport sur les travaux exécutés sous ma direction, dans les chemins de colonisation, pendant l'année 1864.

Je suis heureux de dire que la balance des sommes affectées pour cet objet par la législature, dans l'autonne de 1863, et qui n'avait pu être employée à cause de l'époque très avancée de la saison à laquelle cet octroi avait eu lieu, et la somme de \$50, 000 allouée le printemps dernier, m'ont permis d'ouvrir, durant cette année, 1174 milles de chemin. De cette étendue, 47 milles et 13 arpents, ainsi que 106 milles et 251 arpents ouverts antérieurement, ont été parachevés, formant un total de 150 milles et 101 arpents de chemin complété, en 1864.

Il a été construit des ponts dont le pavage réuni mesure 7721 pieds, et 5 milles et 181 arpents de pontage ou facinage.

Outre ces travaux, 82 milles et 26 arpents d'anciens chemins ont été réparés ou améliorés.

La somme qui a été employée à ces divers travaux est de \$53,979.23.

Si l'on considère, néanmoins, les besoins nombreux qui se font impérieusement sentir d'une extrémité à l'autre du pays, les demandes sans cesse réitérées des colons pour l'ouverture des nonveaux chemins; et l'émigration de nos compatriotes qui, depuis le commencement de la guerre américaine, a pris des proportions alarmantes, l'octroi des dernières années a été insuffisant, quelque grand bien qu'il ait produit.

Il est inutile pour moi de remarquer que l'ouverture de chemins à travers la forêt peut seule engager le trop plein de la population des anciennes paroisses à se répandre sur les nouvelles terres, et à ouvrir un vaste champ à l'exploitation agricole. Lorsque l'on a vu et que l'on voit encore des Canadiens pénétrer hardiment dans le bois, à des distances considérables, pour commencer un défrichement, attirés qu'ils sont par la beauté du sol et par cet instinct particulier qui leur fait présérer les misères du défricheur aux promesses trompeuses de l'étranger, ça ne peut qu'induire le gouvernement à ouvrir des voies nouvelles de communication, afin de diminuer les misères inhérentes à la vie du pionnier, et lui aider à supporter le fardeau de son lourd travail, en facilitant le transport de ses denrées et lui donnant l'espérance d'acquérir bientôt une honnête aisance.

On l'a dit bien souvent, l'agriculture est la base de notre prospérité. Puisqu'il en est ainsi et que la classe des cultivateurs est la plus nombreuse et la plus importante, il est donc urgent et juste qu'on la favorise par tous les moyens possibles et légitimes

La classe commerçante, quoique bien moins noinbreuse, a, dans plusieurs occasions, été favorisée au détriment même de la colonisation de nos terres incultes Loin de moi la pensée de vouloir dire que ce favoritisme n'ait point produit de grands résultats pour le pays; au contraire, tous ont profité largement Le Souverain Pontife jouit toujours d'une excellente des sommes destinées à amélierer nos voies de communication par santé, malgré les obstacles que la révolution et l'enser eau et par chemin de ser; mais le commerce ne peut que gagner à l'encouragement donné à l'agriculture, et tous deux, loin de se

contredire, se complètent; voilà pourquoi il est important, afin en faisant passer les nouveaux chemins à travers les lieux les d'augmenter les transactions commerciales, que l'agriculture re- plus favorables à la colonisation, on peut espèrer de voir les terres coive sa large part des faveurs du gouvernement, que nos grands se défricher rapidement. bois soient sillonnés de chemins, que notre population, au lieu de

colonisation n'aient pu répondre aux besoins des colons, elles out, néanmoins, produit un bien immense, et tous les conducteurs de travaux, sans exception, ne peuvent se taire sur les avantages qui en ont résulté, et le livre si utile publié par M. S. Drapeau, sur les développements de la colonisation en Bas-Canada, depuis dix ans, est la pour corroborer ces faits, de même qu'un plaidoyer convainquant en faveur de cette grande œuvre.

Que l'on considère un seul instant le mouvement de la population en Canada, et l'on verra, dans des endroits où il y a huit ans, pas un seul arpent de terre n'était défriché, une population nombreuse vivre dans l'aisance, autour du clocher d'une nouvelle paroisse. Et qui a pu produire cette transformation subite, même imprévue, si ce n'est l'ouverture des chemins de colonisation? Ces sommes ainsi allouées annuellement par la législature, en augmentant la population et donnant de nouveaux débouchés au commerce, produisent donc un intérêt considérable pour le tresor public, tout en favorisant les enfants du sol.

Cependant, ce serait une erreur de croire que le gouvernement, seul, peut activer l'œuvre colonisatrice d'une manière aussi désirable que possible. Dans ce but, il faut quelque chose de plus que l'ouverture de nouveaux chemins et la publication de renseignements sur les meilleures terres de nos cantous: il faut les efforts individuels. Je considère qu'il serait tout-à-sait désirable que chaque paroisse format une association de secours pour aider le colon pauvre a abattre le premier arbre et faire la première semence, et que chaque comité de paroisse relevât d'un comité général, situé au chef-neu de comté, afin de donner plus d'unité et de force au mouvement.

On a vu les résultats magnifiques de ces associations de secours particulièrement à Québec et dans les comtés environnants. A Montréal, le clergé s'est mis aussi à la tête de ce mouvement, et il est permis d'espérer que ses efforts patriotiques trouveront de l'écho dans le cœur des Canadiens.

Les résultats de ces louables associations ne se font peut-être pas apercevoir de suite; mais trois ou quatre ans après leur formation, on est étonné de voir qu'avec de si faibles moyens, en apparence, on ait pu être si utile à la classe malheureusement trop délaissée de nos hardis colons. Il faut persévèrer dans les quelques sacrifices pécuniaires que l'on s'impose, et cette persévérance, unie au patriotisme, retiendra un grand nombre de jeunes gens dans le pays, et contribuera beaucoup à augmenter les forces vitales de la nation.

Afin d'activer le mouvement colonisateur, il serait désirable que chaque curé de paroisse prit lui-même l'initiative; car son influence peut plus que les efforts combinés des personnes même influentes de chaque localité. L'on a vu des petites colonies progresser rapidement parce qu'un prêtre était à leur tête, comme au Saguenay, dans Témiscouata, à Herford et Auckland, et maintenant dans la vallée de la Mataouin.

Il est important aussi que l'on procède par groupes de familles et non isolément. Le travail de celui qui s'ensonce dans le bois est assez rude, sa misère assez grande, sans qu'il ait à supporter l'ennui du toit paternel ou du clocher du village. Que les sociétés de secours fassent le choix d'un bon sol, qu'elles dirigent quinze on vingt familles d'une même paroisse, vers un point donné, et l'on verra ces familles s'entr'aider, se réunir entre elles, prendre gout au defrichement, des amis venir bientot les rejoindre, et en peu d'années, une paroisse surgir du sein de la forêt. Les en- ce moyen. Au bout de huit à dix jours, on lui donne du lait droits propices à la colonisation sont partout, pour bien dire, et, écremé, mêlé d'un peu de lait caillé, mais toujours tiède. L'hus

Je prendrai la liberté, M. le Ministre, d'attirer particulières'enfuir à l'étranger, se fixe dans le pays et redouble nos forces. ment votre attention sur les avantages qu'offre à la colonisation Quoique les sommes affectées à l'ouverture des chemins de l'ouverture du chemin Taché. Sur les différentes sections de co chemin, les lots se prement en grand nombre ; car rers ces endroits se porte naturellement le trop plein de la population des paroisses situées sur la rive sud du fleuve St. Laurent. Par exemple, sur la section de Rimonski, tous les lots situés sur la partie ouverte du chemin étaient retenus avant cette année, et en 1864, l'augmentation de l'étendue défrichée a été de 251 acres de plus qu'en 1863. Dans Bégon, la population a presque doublee depuis trois ans.

(A continuer.)

#### Soins à donner aux veaux.

Voici le temps où les cultivateurs ont à s'occuper des veaux et des petits moutons. Cette occupation n'est pas sans importance pour eux, car des premiers soins donnés à ces jeunes animaux dépend leur avenir.

Voulez-vous avoir un beau troupeau de bêtes à cornes, de bonnes et belles laitières, faites votre choix aussitôt après la naissance des veaux, choisissez des individus bien conformés, qui ont l'écussion bien prononcé.

Il n'est jamais avantagenx de laisser un veau que l'on veut élever, après sa mère ; car la dépense qui s'en suit est trèsconsidérable; de plus, il est rare que ce jeune animal prenne tout le lait, et si on néglige de traire les mères, le surplus du fait obstrue les conduits factés, et diminue la disposition à la sécrétion du lait, et cause souvent l'engorgement du pis. Puis. plus tard, quand vient le moment de la séparation, l'ennui qu'éprouve la mère diminue son lait, et l'expose à d'autres dangers. Et que sert à ces veaux d'avoir été traités en enfants gâtés. puisque quelques jours suffisent pour leur faire perdre leur embonpoint.

Quand un veau est né, il suffit de le laisser auprès de sa mère deux jours durant, si la vache est à son premier venu, pour qu'il puisse prendre sa nourriture lui-même, pendant ce temps. Et voici pourquoi : le petit, par la succion du lait, favorise l'extension des vaisseaux lactés, attire le lait et doit en augmenter la production. Si la vache en est à son second ou troisième veau, etc., il faut séparer ce dernier de sa mère après quelques heure-. ayant soin toujours de lui faire prendre le premier lait au pis de la mère, ou aussitôt qu'il en est sorti, car ce lait est la nourriture la plus convenable au nouveau-né; la nature l'ayant préparé pour lui, it a pour effet de faire évacuer les matières qui sont dans ses intestins, à sa naissance. Aussitôt après, on le met dans un appartement chaud, d'où il ne puisse ni voir ni entendre sa mère, et réciproquement. Quant à la mère, voici les soins qu'il ne faut jamais manquer de lui donner : on lui fait hoire de l'eau tiède dans laquelle on met un peu de farine. Les deux premiers jours, on lui donne une nourriture peu substantielle, on évite les courants d'air, on ne la laisse jamais sur un terrain humide, si on lui permet de sortir.

Le veau, dans sa réclusion, doit boire le lait aussitôt sorti du pis de la mère, trois fois par jour. On met ce liquide dans un baquet, et pour l'engager à boire, on plonge le dessus de sa main dans ce lait, on lui présente le doigt du milien. Le petit veau commencera à sucer votre doigt, et peu à peu il boira san-

tacel, on varia encore sa noncriture, nyant soin de lui en donner assez mais jamais trop, et a des heures réglees. Ou diminue tout le lait, il faut les nourrir abondamment. Si on néglige ce graduellement la partien de lait ou la remplace par de l'eau mêlere soin, la laine devient dure et sèche, et qui est toujours le cas de facine d'orge, d'avoine, de fève, de pois. On met d'abord pour les brebis qui sont mal nourries pendant l'allaitement. une cueillerce de farine dans de l'eau, on fait une bouillie que l'on met chaude dans le fait. Chaque jour on augmente insensiblement cette quantité. En été, on place l'élève dans un enclos nourries. qui offre un bon paceage, et on lui donne de l'herbe verte alesi que de l'exo pure au besoin. Si le luit devient rare, vous pouvez le remplacer par le petit lait, on le lait de beurre, on vous servir d'eau de foin, pourva que ce foiu soit de bonne qualite. Pour se procurer cette eau, appelée par les Américains the de toin, on infuse le foin comme le the, et au bout de quelques heures, on en fait usage en y mélant des carottes, des patates on de la farine, mais jamais du son, parce qu'il est peu nutritif et rend les veaux pansus.

Si les veaux sont atteints du dévoiement, on se sert de carnomille infusée, de menthe poivrée ou d'une poignee de cendre. Au bout de trois à quatre mois votre veau ainsi soigné, fera! l'admiration de vos voisins et vous pourrez le laisser à lui-même, si son paccage est abondant.

# Soins à donner aux petits moutons.

Comme on le sait, le mouton est un des animaux qui procure aux cultivateurs les plus grands avantages et donne les plus forts produits, pourvu qu'il soit de bonne race et bien entretenu. En effet, les brebis bien logées et bien nourries. paient largement leur propriétaire par leurs petits, leur riche toison, leur chair succulente, et leur fumier qui est, sans condit, préférable à celui des bêtes à comes, et même à celui des cheveaux. De plus, elles trouvent à se nourrir abondamment tours, qui voulent y prendre part puissent se préparer d'avance dans des pâturages où le gros bétail ne vivrait qu'avec peine. à concourir avantageusement. Ainsi elles content peu et donnent beaucoup; il est donc d'une grande importance de bien élever leurs petits.

Quand une brebis est sur le point d'agneler, si le temps est encore froid, comme dans cette saison, avez la précaution de tenir la porte de la bergerie fermée, et entretenez une bonne litière. Quand le petit est apparu, si la mère refuse de le lécher, saupoudrez-le avec du sel, ou du son, ou de la farine. Si elle refuse encore, essuyez-le avec un linge ou une poignée de foin fin, et mettez-le dans un lieu bien chaud. Si le petit! est trop faible pour s'approcher de sa mère, on l'aide et même on lui fait couler du lait dans la bouche. Si la mère refuse la nourriture à son petit, on la tient et on la force de remplir ce tenir les mains et les pieds chauds.

devoir.

8 Négliger de se laver le corps suffisamment pour tenir les

Il arrive quelquefois que parmi les agneaux, il y a des voleurs qui mettent en pratique cette fausse maxime : " Le droit du plus fort est toujours le meilleur." Alors il faut opérer une séparation entre les mères et les petits.

Si un petit perd sa mère ou qu'elle n'ait pas de lait, on lui des troubles imaginaires. donne en retour une brebis qui a perda son petit; on peut encore lui faire boire du lait de vache, mais il faut que ce lait imaginaires. soit tiède.

Si une mère a deux petits faibles, on essaie de les élever tous deux, si elle a assez de lait pour les nourrir, ou si on peut. y suppléer par le lait d'une autre on d'une vache, dans le cas contraire il vaut mieux en sacrifier un.

Si les brebis ont le pis distendu, gonflé, douloureux, en doit!

aguelées. Pendant vingt-quatre heures à deux jours, on ne de reconnaître l'âge exact d'un cheval à un moment où jusqu'à lour donne que de l'eau blanche tiède, et on les laisse en repos, ce jour la suporcherie avait beau jeu.-Le Canadien.

Mais quelques jours après, lorsque les petits peuvent prendre

Il ne faut conduire la mère et le nourrisson au paturage; que lorsque le temps est beau et que le dernier peut suivre sa

# Sucre d'érable.

Si vous voalez faire de beau sucre, qui obtienne un prix élevé sur nos marchés, faites présider la propreté à toutes les opérations qu'exige cette industrie. Qu'elle se rencentre dans les vaisseaux qui reçoivent l'eau, au pied de l'arbre, dans les chaudières destinées à la faire évaporiser, et dans les linges en usage. Ainsi coulez l'eau avant de la mettre dans les chaudières. faites reposer ces chaudières sur une muraille ou maçonnerie, si vous ne voulez pas que la cendre s'introduise en abondance dans le liquide et ne ternisse sa couleur et n'altère son goût.

Ce procédé, qui ménage le combustible au trois quarte, a encore pour effet d'empêcher que l'eau qui se trouve à la surface, et qui avoisine les parois de la chaudière ne brûle et ne donne une teinte rousse à toute la masse. Ces précautions coûtent peu et produisent beaucoup, comme on peut s'en convaincre tons les

jours, sur nos marches.

# Grande Exposition Provinciale à Montréal.

La prochaine exposition provinciale, pour le Bas-Canada, aura lieu, à Montréal, le 19, 20, 21 et 22 de septembre prochain.

Nous donnons cet avis de bonne heure, afin que les cuitiva-

# RECETTES.

Quatores moyens de devenir mulade.

1. Manger trop vite et avaler sans une mastication parlaite.

Boire trop de liquide durant le repas. Boire du whiskey falantié ou autres liqueurs spiritueuses.

4. Se coucher tard la unit et dormir tard le matin.
5. Poster des habits si petits qu'ils génent la circulation.

6. Porter des chaussures minees.
7. Négliger de prendre de l'exercise suffisamment, et de se

pores de la peau ouverts.

- 9. Laisser des vêtements chauds portés durant le jour, pour se vétir d'habillements lègers le soir.
- 10. Affamer l'estomac pour conserver une taille svelte élégante. 11. Se tenir l'esprit dans un état d'excitation continuelle, par

12. L'usage des remêdes d'empiriques pour se guérir de mant

13. Prendre ses repas à des intervalles irrégulières.

14. Lire de la littérature émouvante et vieillir dans la politique.

Moyen de reconnuitre l'age d'un cheval passé huit ans.

Le Cosmos allemand indique un moyen certain de reconnaître les traire, laver la partie malade, et au besoin appliquer des l'age d'un cheval passé huit ans. Il consiste dans une ride qui cataplasmes. Il faut donner peu de nourriture aux brebis nouvellement chaque année, il se produit une ride nouvelle. Cette découverte, si elle se confirme, est d'autant plus importante qu'elle permettrait

# ENFANCE DE PETIT-PIERRE.

XXI. COMMENT LA LAINE DES BREBIS DE PETIT-PIERRE FOURNIT À BIEN DU -MONDE

#### (Suite.)

Martin arrivant tout à coup dans le champ, et trouvant le travail par trop négligé, il s'en plaignit assez vertement. Etienne était très-paresseux, mais il n'avait pas pour cela bon caractore. Il répondit assez mal à son maître, quoiqu'en ce tempslà, c'est-à-dire aux approches de la Noël, époque où se renouvellent les engagements des domestiques (en d'autres pays c'est à la Saint-Jean), quoiqu'en ce temps-là, d'ordinaire, les plus mutins, ceux même dont on ne peut jouir au mois d'août, soient les plus gentils du monde, dociles et soumis comme de petits agneaux.

Mais Etienne était pire que les autres : il ne sit point de soumission; le père Martin s'échaussa la bile et sinit par lui donner

sans façon, son congé pour Pheure même.

Etienne détela ses bœufs et s'éloigna en faisant la mauvaise tête et mettant son chapeau sur le coin de l'oreille, d'un air on ne saurait plus crâne.

Nous sommes force de dire que Petit-Pierre, qui voyait tout cela ne pouvait en être très-profondément affligé. Etienne n'avait pas bon cœur, et lui avait joud plus d'un mechant tour.

Il avait surtout cherché à exciter constamment contre le petit-Pierre avait en le talent de se faire écouter des maîtres. Petit-Pierre était donc tout consolé.

# XXV. PETIT-PIERRE VOUDRAIT MONTER EN GRADE.

Le soir, Etienne voulut bien après souper demander indirectement son pardon, mais il y mit encore mauvaise grace, et le père!

Cependant le père Martin n'en était pas moins très-confrarié. En ce moment-là, les bras manquent et la semaille presse. Tout ça ne fait pas mes affaires; s'il me faut aujourd'hui laisser une paire de bœufs à l'étable, me voilà bien avancé. Il faudra eucore ensemencer en décembre; vilain moment pour bien semer."

Petit-Pierre, qui par hasard entendait ce discours au passage en sortant de la cuisine, tira Jeannette par la manche et lui dit: " Demoiselle, dites donc au père qu'il me fasse labourer ; je ne ferai toujours pas plus mal qu'Etienne."

Jeannette rattrappa son père pour lui faire la proposition.

"Tu crois donc qu'il sait tout, dit le père Martin à sa fille, ton porcher, ton bêcheur, ton marchand de lentilles et ton acheteur de moutons? Si petit homme savoir bien labourer, ça se voit peu, Jeannette! Enfin nous pouvons essayer."

Le lendemain on appela Petit-Pierre dès le matin; et on lui dit d'atteler les petits boufs, s'il pouvait y atteindre, s'entend.

Petit-Pierre la veille au soir n'avait pu s'endormir, tant il avait eu de joie et d'émotion en entendant la réponse du père Martin à Jeannette; Petit-Pierre avait passé la moitié de sa nuit à se remettre en mémoire tout ce qu'il avait remarqué dans le travail des meilleurs laboureurs; Petit-Pierre avait passé l'autre moitié de cette même nuit à rêver qu'il conduisait, à quatre bœufs, la tête pour cacher deux larmes qui roulaient dans ses yeux, deux plus grande charrue du pays. Petit-Pierre était ainsi tout plein | larmes de douleur bien moins que d'humiliation et de colère.

de son sujet. S'étant donc mis à l'œuvre, il se tien parfaitement à son honneur de ce premier pas difficile : il lia ses bouls avec un art irréprochable; et le premier laboureur, après avoir inspecté son jong et ses conroles, de clara sentenciensement qu'il n'y avait rien à dire.

Il s'agissait maintenant d'exécuter avec le même succès la besogne importante entre toutes, le labour. Jeannette et le père Martin suivirent les attelages au champ pour voir continuer l'expérience. Le cœur de Jeannette battait d'anxiété pour son protégé; et elle faisait pour lui des vœux d'autant plus sincères, qu'elle avait, pour ainsi dire, garanti la roussite de cette épreuve. Mais de son côté, Etienne partit, son paquet an bont d'un hâton, préci-ement au moment où Petit-Pierre achevait de lier ses bœufs. Il n'était pas content de se voir sitôt et si facilement remplacé, et il se promit de se venger du porcher de plus d'une :nanière.

# XXVI. PETIT-PIERRE AU LABOUR. - SA MÉSAVENTURE.

Etienne, prenant les devants, courut en toute hâte vers le champ qu'on labourait la veille. Là, après s'être assuré qu'il n'était vu de personne, il força violemment le manche de son araire, de manière à ce que l'instrument ne pût plus marcher droit; puis, s'armant d'une pierre, il lâcha et faussa complètement les régulateurs qui servent à règler l'entrure. Enfin, arrachant du bout de la longue aiguillade (longue gaule qui sert au laboureur à toucher les bœufs) l'inoffensif aiguillon qui s'y trouvait, il le remplaça par une grosse aiguille longue de deux centimètres. Cela fait, il plongea perfidement l'araire en terre et planta tout à côté l'aiguillade, comme si toute chose eût été laissée à su place. Sa malicieuse besogne de la sorte achevée, tit porcher la jalousie des autres valets, toutes les fois que Pe-lil se sanva d'un pas rapide et ne s'arrêta qu'après avoir atteint un fourré de quelques arbres, d'où il pouvait tout observer sans être aperçu.

Les boufs et les laboureurs arrivés au champ, Petit-Pierre, qu'accompagnaient, comme nous l'avons dit, Jeannette et le père Martin, Petit-Pierre s'en fut tout droit à l'araire abandonné. Après avoir lestement attelé ses bœufs, il empoigna crânement et d'une main vigoureuse le manche de l'araire; et, tout en trou-Martin tint a ne pas ceder, pour l'exemple. Etienne dut partir | vant l'instrument un peu lourd, notre petit homme le releva devant lui ; puis s'adressant aux bœufs, il voulut les mettre en marche au seul commandement de la parole. Les bœuss firent un demi-pas; mais l'entrure n'était plus convenablement réglée, et le soc s'engageant à une profondeur double de celle des labours ordinaires, l'attelage s'arrôta tout aussitôt.

> Petit-Pierre, qui se sentait regarde par le pere Martin, par Jeannette surtout, et encore par les autres bouviers qui commençaient à sourire, l'etit-Pierre voulut alors chatouiller timidement la croupe de ses bœufs avec l'aiguillade. Le premier bœuf, à peine effleuré, resta à peu près tranquille; mais le second, touché d'un coup moins mesuré, et sentant l'aiguille qui lui pénétrait au moins d'un centimètre dans les chairs, partit avec un si violent effort, que le manche de l'araire échappa aux mains de notre petit homme et le renversa rudement. Les bouviers éclatèrent alors de leur plus gros rire, en demandant à Petit-Pierre s'il faudrait l'aider à se relever.

Le père Martin se tourna vers Jeannette et lui dit :

"Le petit a peut-être bonne volonté, mris il lui faut manger encore quelques soupes avant que j'en fasse mon premier laboureur."

Jeannette, tròs-confuse, ne disait mot.

Quant à Petit-Pierre, il se ramassa piteusement et courba la

#### XXVII. DE MAL EN PIRE.

Malgré les rires et malgré son désappointement, il ne se tint pourtant pas pour battu et voulut se remettre à la tâche. reculer ses boufs, remit l'araire dans la raie, et eut bien soin de ne prendre d'abord qu'une faible épaisseur de labour. Mais au premier coup d'aiguillon, l'araire n'étant plus, cette fois, fixé profondément en terre, les bœufs partirent à grande allure, entrainant après eux l'instrument et le laboureur; et celui-ci, après avoir lâché le mancheron de la charrue, eut bien de la peine à arrêter ses bêtes en passant devant elles.

" Allons, allons, Petit-Pierre, dit le père Martin, il faudra songer à aller mettre aux champs ces pauvres cochons qui languissent certainoment sans toi. D'ailleurs, de ce train-là, le temps de la moisson viendrait que nous n'aurions pas encore achevé la semaille." Et il lui tourna le dos pour aller ense-

mencer le sillon des autres laboureurs.

Petit-Pierre ne répondit rien ; c'est qu'il n'avait vraiment rien à répondre. Il se tut, baissa les yeux et pleura sans qu'on s'en aperçût. Quelques minutes se passèrent ainsi, pendant lesquelles, personnne n'ayant plus l'air de prendre garde à lui, il n'en restait pas moins fort embarrassé de sa personne; d'autant plus qu'il était arrivé un accident que personne excepté lui, n'avait pu voir, mais qu'il avait parfaitement vu: grâce à ses essais, le soc de la charrue, en portant par bout contre une pierre, s'était brisé tout net. "En voila pour trois francs, se disait-il tout bas; c'est bien pis que de m'être fait mal comme la première fois."

Après s'être occupée pendant quelques instants de toute autre chose, du moins en apparence, Jeannette s'approcha de son pro-

tagé, toujours immobile et désespéré.
"Petit-Pierre, lui dit-elle, vous m'aviez dit que vous saviez

bien labourer: il aurait fallu ne pas mentir!

-Ah! je veux bien ne plus manger de pain de ma vie, demoiselle, je veux bien mourir à la minute, dit Petit-Pierre avec des sanglots dans la voix, je veux mourir si j'ai menti, allez!

-Comment! vous savez labourer?

-Ah! certainement, tout aussi bien que je sais bêcher, vendre les lentilles et choisir les moutons, répondit-il en faisant allusion à ses triomphes passés.

-Franchement, mon pauvre Petit-Pierre, franchement, il y paraît, fit Jeannette d'un ton assez pincé : peut-être savez-vous bien labourer, mais il saudra tout de même l'apprendre encore un pen."

Et elle s'éloigna, en se dirigeant du côté de son père, sans laisser savoir au pauvre garçon s'il y avait plus de pitié que de dédain dans l'accent de sa voix.

#### XXVIII. GRAND CHAGRIN DE PETIT-PIERRE.

Etienne, du fond de sa cachette, avait tout vu, et compris meme ce qu'il ne pouvait entendre. Sa méchanceté triomphait autant qu'il avait pu l'espérer. Il s'éloigna content, tandis que l'etit-Pierre, hors de la vue des gens, se prenait à pleurer tout de bon, en reconduisant à la maison ses bœuss essarouchés.

Il retourna donc à ses cochons; mais, tout désolé qu'il fût des caprices du sort, de la fatale impatience des bœufs, de l'échec ensin qu'il avait éprouvé devant tout le monde, il se disait à part lui: "C'est pourtant vrai, bien vrai, c'est ce qu'il y a de plus vrai que je sais labourer!"

Parlant ainsi, il sit sortir son petit troupeau de la loge à porcs, et le conduisit lentement, non loin du champ des semailles, dans un chemin couvert. Là le pauvre garçon, qui ne pouvait être aperçu, s'arrêta pour contempler douloureusement le théâtre de sa honteuse défaite.

Les grands laboureurs, le manche de l'araire à la main, semblaient manier un facile jouet, et chantaient leur chanson mo-

Les grands bænfs marchaient d'un pas régulier, pleins de force massive et de docilité ; les bons et robustes animaux paraissaient obéir sans contrainte et sans satigue à la moindre parole.

Le père Martin, qui avait achevé de répandre la semence, regardait avec une véritable satisfaction le travail accompli. Jeannette enfin, assise sur un quartier du rocher tout au fond du labour, s'amusait à émietter quelques bribes de pain à de joyeuses bergeronnettes qui venzient becqueter leur pâture jusqu'au bout de son soulier rustique.

La terre, ameublie par les saçons précédentes, noire et sussisamment humectée par les brouillards d'autonne, se mélangeait complaisamment avec l'excellent fumier bien onctueux et bien gras qu'on ne lui avait pas épargné. Le solcil s'était leré, un beau soleil d'une belle journée d'automne. Les oiseaux jetaient leur plus beau cri de fête; les vaches des paturages environnants s'appelaient de temps en temps entre elles; et quelque poulain attarde, rejoignant au galop sa paisible mère, poussait par intervalle son hennissement juvénile et rempli de gaieté.

Tout cela était charmant et doux; Petit-Pierre seul, dans cette joyeuse matinee, Petit-Pierre seul était triste, plus triste toujours à mesure que le temps marchait. Il préroyait et redoutait les moqueries dont on ne manquernit pas de l'accabler au prochain repas; ce sut donc avec un découragement profond qu'il revint vers midi à la ferme.

#### XXXIX. PETIT-PIERRE VOUDRAIT BIEN COMPRENDRE ET NE COMPREND PAS.

Heureusement pour lui, la servante lui dit qu'il fallait aller au moulin prévenir le meunier qu'il eût à venir chercher du grain pour la mouture; elle ajouta qu'il fallait y aller tout de suite, et que lui Petit-Pierre dinerait au retour.

Petit-Pierre répondit qu'il n'avait pas faim, qu'un morceau de pain lui suffirait de reste; et, pour n'avoir pas à rentrer de sitôt à la maison, il prit le morceau de pain, auquel la servante vonlut bien ajouter un bon morceau de lard.

Notre petit homme put éviter ainsi le plus cuisant ennui qu'il s'attendait à subir après sa déconvenue. Au retour, il se hâta encore de faire sortir ses cochons, il regagna le chemin où il les faisait pastre un instant, avant de les conduire à leur trèsse.

Il se donna d'abord la petite consolation d'admirer l'un après l'autre tous ces superbes porcelets.

"Je n'ai pas pourtant en tout le même malheur, pensait-il; si je n'ai pas réussi comme porcher personne n'eût beaucoup mieux fait, et dans tout le village, personne, certainement, n'a fait aussi bien. Où voit-on des cochons comme ça? pour le labour malheureusement, c'est une autre affaire. Comment, comment ça s'est-il fait?

Et, comme en toute chose, il aimait à trouver le pourquoi, il s'épuisait à chercher dans sa petite cervelle l'explication de sa mésaventure. C'était en vain; ça ne s'expliquait pas, ça ne se comprenait pas, ça ne pouvait véritablement pas se comprendre.

(A continuer.)

Ch. Calemard de Lafayette.

#### FIRMIN H. PROULX.

Propriétaire-Gérant.

(Extrait du vieux livre de mon onele)

#### Connaissances utiles

Les travaux de la campagne dédaignés par les hommes à vues étroites s'ennoblissent par les soins qu'y consacrent des hommes instruits et par l'habileté des hommes probes qui s'y appliquent. Partout dans notre pays des esprits pleins de zèle et désireux du bien de la généralité, encouragent les paisibles et productifs travaux de la campagne. C'est un bon pronostique.

Les enfants qui savent mieux leur catéchisme sont ordinairement ceux qui savent iire et qui fréquentent de bonnes écoles; fans un ûge plus avancé ils pourront iire d'autres ouvrages religieux; on sait que ces lectures influeront sur leurs mœurs. Ils seront portes à faire connaure aux autres ce qu'ils ont lu, et les principes qui les guident. Ils seront bons, et rendront les autres bons.

Bien souvent et partout on préfère l'érable à tout autre bois pour chauffage. l'ourquoi donc le cultivateur est-il si empressé à détruire un bois qui chaque aunée pent lui être profitable? Il n'est pas éloignée le temps où il faudra planter des érables pour remplacer celles qu'on abat aujourd'hui impitoyablement.

Le sel donné aux vaches ôte au lait le mauvais goût qu'il contracte lorsqu'elles se nourrissent de mauvaises herbes.

Dans plusieurs maisons, à la campagne, on conserve la viande fraîche en la laissant tremper dans un vase rempli de lait caillé. Il suffit que le lait dépasse la hauteur de la viande. Quand on l'en retire on la lave dans l'eau fraîche.

Le sang des animaux qu'on tue, bœufs, moutons, etc., est ordinairement perdu. Et cependant, si on le délayait dans une certaine portion d'eau froide et si on le versait ensuite sur les racines de nos arbres fruitiers, on leur donnerait là un excellent engrais.

Celui qui travaille sur un pavé froid et qui veut préserver ses pieds du troid et de l'humidité, ferait bien d'introduire une semelle de liége dans ses bottes, par ce moyen il se garantira de coliques, mal de dents, etc.

Un Neveu.

(Journal de Québec, 1843.)

#### Les abeilles.

Les porsonnes qui élèvent des abeilles ne liront pas sans attention l'article suivant que nous empruntons à l'un de nos confrères des townships de l'Est:

Les abeilles sont dignes d'atrirer l'attention des habitants des campagnes. Il y a peu d'industrie qui soit aussi facile d'exploiter que celle des abeilles et qui soit en même temps aussi profitable. Il est étonnant de voir que l'on ait tant négligé les abeilles dans ce pays où les moindres industries, ajoutées à l'exploitation d'une ferme sont si nécessaires pour contribuer à son revenu général.

L'apathie générale ou l'aversion que l'on entretient contre toute innovation dans le domaine de l'agriculture peuvent seules en expliquer la caue. Il y a des exceptions et nous aimons à les constater. Des personnes intelligentes ont dévoné une partie de leur attention à ce sujet important, particulièrement dans le district de Montréal, et elles en out été amplement récompensées.

en ont été amplement récompensées.

L'exemple donné par T. Valiquet, écr, de St.-Hilaire, mérite de trouver des imitateurs. Nous ne connaissons pas de meilleur modèle à offrir à nos lecteurs. Co monsieur s'est occupé des abeilles et de leurs produits avec une rare intelligence et avec un succès admirable. Les amis du progrès lui sont redevables de plusieurs écrits importants sur cette matière.

Nous sommes heureux de pouvoir faire part à nos lecteurs des résultats obtenus par M. Valiquet en 1864. Au premier janvier de cette année, M. Valiquet possédait 30 ruches qui lui ont donné 18 essaims formant conséquemment 18 nouvelles ruches. Il a vendu 1,000 livres de miel à 16 centins la livre. En outre de la réserve nécessaire pour l'hivernement des abeilles, il reste encore 60 boites de 4 livres, formant 240 livres de miel.

Quelqu'un peut-il indiquer un produit quelconque de la campagne qui aura ainsi doublé la valeur du capital dans une scule année? Quelqu'un peut-il indiquer un emploie aussi profitable de son temps, nous serions tenté de dire de son oisiveté, car les abeilles se chargent de travailler pour leurs propriétaires auxquels elles ne demandent que peu de soins.

Un revenu net de \$224, cela équivaut au revenu net d'une jolie terre. Cependant, il n'est pus besoin d'une terre pour avoir des abeilles. Un tout petit terrain, quelques arbres fruitiers, des fleurs dans un jardin, voilà tout ce qu'elles exigent pour donner un revenu assuié.

Ajoutons que partout où l'on a des arbres fruitiers les abeilles sont d'une utilité, en ce qu'en cherchant la matière nécessaire au miel, elles fécondent les fleurs en y transportant le pollen des autres fleurs. Ceci est bien connu de tous les botanistes.

Disons en terminant que M. Valiquet a commencé avec une seule ruche il n'y a que quelques années—Le Nord.

#### Vol-au-vent.

On ne sait vraiment où s'arrêtera la fraude. Jusqu'à présent, le vent n'avait guère servi que comme force motrice: maintenant il sert à engraisser les volailles.

Ainsi vous allez au marché; vous voyez une belle poularde, grosse et dodue; vous l'achetoz, vous la payez grassement, et vous êtes volés. Votre volaille est, en effet soufflée et devient semblable à une vessie qu'on a dégonflée. Ce système d'engraissage par le vent est certainement très-économique mais il constitue, ni plus ni moins une escroquerie flagrante qui se pratique sur une grande échelle. Nous avions déjà le vol à l'américaine le vol à la tire et nous aurons maintenant le vol-au-vent.—Journal de St. Hyacinthe.

#### annonces.

MUNICIPALITÉ DE LA FAROISSE DE

# ST. JEAN PORT-JOLI,

UNE assemblée spéciale du Conseil A Municipal de la paroisse de St. Jean Port Joli, tenue en la dite paroisse, lundi le treizième jour de Mars de l'année mil huit cent soixante et cinq, conformément aux dispositions de "l'Acte" Municipal du Bas-Canada de "1860," et des actes qui l'amendent; à laquelle assemblée sont présents:

C. F. Fournier, Ecuyer, Préfet du dit Comté et Maire de la Municipalité, et Messieurs Prospère Carrier. Louis Jean, Alexandre Bourgault et François Pelletier, tous membres du dit Conseil et formant le quorum, présidé par le dit C. François Fournier. Le dit Conseil par les présentes ordonne et fait le réglement suivant, savoir:

10. Que le Conseil Municipal de la paroisse de St. Jean Port Joli, le ou après le premier de Mai prochain 1865, la vente des liqueurs enivrantes et i'octroi des licences à cet effet, seront prohibés par le présent réglement dans les limites de la Municipalité de St. Jean Port Joli durant le cours de la présente année suivant l'Acte de Tempérance de 1864.

serions tenté de dire de son oisiveté, car les abeilles se chargent de travailler pour leurs à l'approbation des Electeurs Municipaux propriétaires auxquels elles ne demandent de la susdite Municipalité, suivant l'Acte que pen de seins.

(Signé) C. F. FOURNIER. Prêfet.

P. HONORE FOURNIER, Secrétaire-Trésorier du dit Conseil. St. Jean Port Joli, le 14 mars 1865.

En conséquence du réglement ci-dessus une election pour l'adoption ou le rejet du réglement passé par le dit Conseil Municipal de la paroisse de St. Jean Port Joli. aura lieu le dix-septième jour du mois d'Avril procham, à dix heures du matin, à la Salle de la Cour de Justice du Comté de l'Islet, conformément à l'Acte de Tempérance de 1864.

P. HONORÉ FOURNIER, Secrétaire-Trésorier.

St. Jean Port Joli, le 14 mars 1865.

#### Département des terres de la Couronne.

Québec, 20 Février 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 15,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de MARLOW, Comté de Beauce, C. E., seront offerts en vente à coux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le PRE-MIER jour d'AVRIL prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité ANDREW ROSS, écr., à Frampton.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

15 mars 1865.



DEPARTEMENT

DES

# TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1865.

VIS est par le présent donné qu'envi-A ron 58,000 acres des Terres de la Conronne, dans les townships d'ESCOURT et BOTSFORD, Comté de Témiscouata, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité L. N. GAUVREAU, écr., à l'Isle Verte.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

ler mars, 1865.

DÉPARTEMENT

DES

# TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1865.

VIS est par le présent donné qu'environ 34,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de WATFORD, Comté de Dorchester, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS pro-

Pour particularités s'adresser a l'agent de la localité ANDREW ROSS, écr., Frampton.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

1er mars 1865.

DÉPARTEMENT

DES

# TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1865.

VIS est par le présent donné qu'environ 26,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de BOURGET et l'ISLE D'ALMA, Comté de Chicoutimi, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité, VINCENT MARTIN, ecr. à

Chicontimi.

ANDREW RUSSELL,

· Assistant Commissaire.

ler mars, 1865.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

E Calendrier pour l'année 1865 L'Publié par M. L. Brousseau LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1865.



DÉPARTEMENT

# TERRES DE LA COURONNE.!

Québec, 25 janvier 1865.

VIS est par le présent donné qu'environ 17,000 acres des Terres de la Conronne dans les Townships de Chavigny et ront offerts en vente à ceux qui y sont éta-blis ou qui ont intention de le suire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité AMABLE ROCHET, écr., à Ste. Anne de la Pérade.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

15 février 1865.



# TERRES DE LA COURONNE

Québec, 30 janvier 1865.

VIS est par le présent donné qu'environ 58,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Parent & Labrosse, Comté de Chicoutimi, C. E., seront offerts en vente à cenx qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité VINCENT MARTIN, écr., à Chicontimi.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

15 février 1865



Département des terres de la Couronne

Québec, 25 janvier 1865.

VIS est par le présent donné qu'environ 12,000 acres des Terres de la Coude Saguenay, C. E., seront offerts en vente de ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité RIEULE BOULIANE, écr., à Bergeronnes. ANDREW RUSSELI.,

Assistant Commissaire. 15 février 1865.



DÉPARTEMENT

# Terres de la couronne.

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'envi-rou 9,000 acres des Terres de la Conronne, dans le Township de Cabot, Comte de Rimonski, C. E., seront offerts en vente Montauban, Comté de Portneuf, C. E., se- à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité J. BTE. LEPAGE, écr., à Rimouski.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

15 février 1865.



Département des terres de la Couronne

Québec, 25 janvier 1865.

VIS est par le présent donné qu'envi-ron 44,000 acres des Terres de la Conronne, dans le Township de Cabano et Hocquart, Comté de Témiscouata, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité L. N. GAUVREAU, écr, à l'Isle Verte.

ANDREW RUSSELL.

Assistant Commissaire. 15 février 1865.



Département des terres de la Couronne

Québec, 16 Janvier 1865.

VIS est par le présent donné, qu'envi-ron 52,000 arpents de terres, dans les Townships JERSEY et RIXBOROUGH, Comté de Beauce, B.-C., et WATFORD dans le Comté de Dorchester, B.-C., seront mises en vente le et après le QUINZIEME jour de FEVRIER prochian.

Pour de plus amples informations s'adresser a l'agent local, ANDREW ROSS, Ecr., FRAMPTON, B.-C.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

er février 1865

# F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE ET AMERICAINE,

# No. 15. Rue des Fossès, No. 15. ST. ROCH-QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains:

Ferronneries de tous genres - Ferrures de maisons — Oatuls pour les ouvriers — Chaces de miroirs — Conleurs sèches et à Phuile-Vitres-Mastic-Huile pour peinture-Pinceaux-Brosses-Ferblanc-Tole -Fusils - Pistolets - Pondre - Plomb-Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

A vendre en gros et en détail.

ENSEIGNE DU GRAND SAUVAGE

# E. BAZARETTI.

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC.

MPORTATEUR de Cigares, Pipes en bois, Calumets, Tabatières, Pipes et imitation d'écume de mer, Sacs a tabac en loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac Allimettes, etc.

Il a aussi un grand assortiment de Tabacs de première qualité, en feuilles, en torquettes, et à priser. Pour argent comptant seulement. En gros et en détail.

# J. B. C. HEBERT. Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), llaute-Ville.

#### GAUTHIER, N. NOTAIRE.

MIENT son Bureau a MONTMAGNY, près de l'Eglise.

# P. GENDRON, Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec, NFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'èpreuve du feu.

# ED. GINGRAS & Cio., (CI-DEVANT.ED. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

SON EXCELLENCE LE COUVERNEUR GENERAL No. 20, Rue Ste. Ursule, Hante-Ville, Québec.

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

## BONNE OCCASION!!!



de Tilly, une Jument brune de deux ans et demi, presque pure canadianum A VENDRE à St. Antoine que pure canadienne, cinq pieds de hauteur, qui a obtenu le Ier prix à l'exhibition de Ste Croix en 1864. S'a-

dresser, sur les lieux, à

JOS. METHOT.

## Marchandises Nouvelles

A vendre par les Soussignés:

HAPEAUX de Feutre pour messieurs, —Chapeaux de Prante pour messieurs, au tricot — Souliers de Feutre — Gants d'automne ot d'hiver — Mitaines — Tapis de Feutre, Tapis de Table.

Draps d'automne et d'hiver RAP DE MOSCOU — de Castor — de Pilote - de Molleton - Double foulé.

Casimirs, Tweeds, etc

(ASIMIRS de Fantaisie — Tweeds d'E

cosse — Tweeds et Etoffes de manufactures canadiennes, etc. - Nouvelles Crarattes et Echarpes pour messieurs, etc.

## Nouvelles étoffes à Robes, etc

TOFFES A ROBES-Nouveaux Plaids — Cobourgs Mérinos — Etoffes pour Mantilles — Echarpes de Laine, etc.

Couvertures de Laine, Flanelles, etc OUVERTURES DE LAINE — Couvertures de Coton — Matelas — Flanelles — Carisets — Serges — Flanelles de Fantaisie.

「ABITS d'automne et d'hiver — Paletots d'hiver - Pantalons - Vestes -Chemises de Laine de fantaisie.

A. HAMEL et FRÈRES, 15 Nov. 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

# LEPAGE. LEMOINE & CE

MARCHANDS A COMMISSION

AGENTS GÉNERAUX. 17, Rue St. Jacques, Basse-Ville

QUEBEC. NT constamment en mains et à vendre en gros:

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS, BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,

SAVON, THÉ, TABAC, VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE HYDROPULTE,

etc., etc., etc.;

AUSSI

HUILE DE CHARBON, en Baril ou Canistres de cinq gallons. 15 décembre 1864.



DÉPARTEMENT

DES

# TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 16 Janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'envi-ron 53,000 acres de terre, dans les Township ASHBURTON et LEVERRIER, Comté de L'Islet, B.-C., seront offerts en vente le et après le QUINZE FEVRIER prochain.

Pour de plus amples informations, s'addresser à STANISLAS DRAPEAU, Ecr., à ST. JEAN PORT JOLI, B.-C.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

1er février 1865.

#### A VENDRE

AZETTE DES CAMPAGNES, 2me t et 3me volumes--\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des numéros étant épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exem-plaires à tirer—\$1.00 le volume



# MM. BELANGER & GARIEPY

NT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent-Coutellerie de Rodgers-Ustensils de ménage - Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'impor-ter à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 91, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

# CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC District de Québec.

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller-	Retour.
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55 P M
Hadlow		3-45
Chaudière Junction		3-22
St Jean Chrysostôme		3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-5S	1-50 1-37
St François ou Berthier.	12-15	1-18
St PierreST THOMAS	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Can St Ignam	110	12-08
L'ISLET	1-33	11-46
12.12[Let ]	1-50 ·	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
St Roch		10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39 9-22
ST PASCAL	4-03	9-22
Ste Hélène	4-23	9-02
St Alexandre	4-43	8-39
RIVIERE-DU-LOUP.	5-23 p m	8-00 AM

#### De la Pointe-Lévi à Richmond.

	35 11	37:
STATIONS.	Malle	Mixte
;		
Pointe Lévi	7-30 рм	10-00 AM
Chaudière Junction	S-10	10-30
Chaudière	S-15	10-35
Craig's Road	8-40	11-05
Black-River	9-00	11-30
Methot's Mills	9-35	12-15 рм
Lysier	10-05	12-50
Bécancour	`	ς 1-10
	1	1-25
Somerset	10-50	2-00
Stanfold	11-15	2-30
Arthabaska	11-50	3-15
Warwick	12-20 AM	3-55
Danville		4-45
Richmond	1-40	5-45
Richmond	2-15 am	10-00 am
Danville	2-55	11-00
Warwick		11-55
Arthabaska		12-35 P M
Stanfold		1-20
Somerset	5-00	2-00
Bécancour	5-30°	{ 2-40 { 2-55
	0-00	2-55
Lyster	5-45	3-15
Méthot's Mills		3-55
Black River	6-50	4-35
Craig's Road	7-10	4-55
Chaudière	7-30	5-20
Chaudière Junction	7-35	5-25
Pointe Levi	8-05	6-00

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN, Surintendant local. AGENCE A STE. ANNE

DE

# LA REVUE CANADIENNE

L'ECHO

# CABINET DE LECTURE PAOISSIALE.

ES personnes qui désirent s'abouner à la Revue Canadienne, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adres-sant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la Gazette des Campugnes, Ste. Anne de la

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

L'Echo, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le de bureau seront fournis, sur la demande ler et le 15 de chaque mois. L'aboune- des parents, au prix des mêmes objets chez ment est d'une piastre par année. Ou peut les marchands de Québec. Prix, environ s'abonner en s'adressant à F. H. Pronty, à \$1 à \$2. Ste. Anne de la Poçatière.

#### PRIME.

Tout abonné à l'Echo du Cabinet de Lecture paroissial de Montréal, qui d'ici au ler AVRIL 1865, aura payé son abonnement pour 1865 et les arrérages, recevra avec le 3ème numéro de l'Echo, 1865, un MAGNI-FIQUE PORTRAIT en taille douce d'un personnage historique du Canada.

Il en recevra un second avec le numéro 15 avril, et un TROISIEME avec le numéro du 15 août.

Tout nouvel abonné qui aura payé son abonnement au premier avril, recevra les mêmes portraits aux mêmes époques cidessus.

Enfin, si le chissre des abonnements pdyes s'élève, au 1er novembre 1865 au-dessus de 1500, tous nos abonnés qui, à cette époque auront remplie la condition ci-dessus, recevront un quatrième portrait avec le dernier numéro de l'année, c'est-à-dire le 15 décembre 1865.

# LE FOYER CANADIEN

Recueil littéraire et historique, publié par une association de littérateurs canadiens.

La prime et les livraisons du Foyer Canadien forment ensemble, au bout de l'année, deux volumes de 384 pages chacun.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance.

Prime de Pannée 1865.

pulaires du Canada, PAROLES ET MUSIQUE, sera envoye en même temps que le Foyer, à tons ceux qui paieront la somme d'une piastre.

On peut s'abonner au Foyer Canadien en s'adressant à Québec, chez l'éditeur M. Desbarats et chez MM. Matté et Hardy, libraires, Haute-Ville; à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel; à Ste. Anne de la Pocatière, chez Firmin H. Proulx.

# ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNI

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 10. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 20. Avoir au moins seize ans; 30. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premièrerègles de l'arithmétique.

#### PRIN ET MODE DE PAIEMENT,

Vingt-quatre plastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun : le premier finissant au ler janvier; le second au 1er mai ; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie on d'absence. Cene somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des ontils et instru-ments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles

\$1 à \$2.

Le blanchissage et le raccomodage sont à la charge des parents. Prix, environ un écu par mois.

Le pensionnat est tenu par Madame Vve. Ed. Onellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'École. Prix, six piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B. C. n'ont à donner que \$2 à chacun des trimestres pour leur instruction et \$3 par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Pire., 15 février 1865. Directeur.

# LIBRAIRIE A STE. ANNE

VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE

m. mich. F. n. Pacvost. PRETRE DU SEMINAIRE DE ST SULPICE,

Ornée d'un portrait du vénérable défunt-30 sous

# HISTOIRE

DE LA MERE

# MARIE DE L'INCARNATION,

Par l'Abbé H. R. Casgrain, 1 Vol. in 8vo. 467 pages, papier superfin, orné d'une phothographie du portrait authentique de la Vénérable Mère, et de deux gravures en taille douce représentant, l'une l'incendie La première livraison des Chansons po- du monastère des Ursulines de Québec du Canada, Paroles et Musique, (1650), l'autre le monastère reconstruit en 1651 et incendié de nouveau en 1686-superbe demi reliure-Prix, \$1.75.

# COURS DE PÉDAGOGIE

OU PRINCIPES D'EDUCATION.

Par Jenn Laugevin, Prêtre, Principal de l'Ecole Normale Laval--Prix, \$1